

## LE MOTIF : UNITE NARRATIVE ET /OU CULTURELLE

Si beaucoup, aujourd'hui, s'accordent à souligner l'incohérence manifeste du Motif-Index of Folk-Literature, il n'est pas du tout sûr que ce soit toujours pour les mêmes raisons. Ainsi, notre propre désaccord avec l'entreprise de S. Thompson ne saurait se superposer à celui de Claude Bremond : alors que ce dernier chercheur pense pouvoir réorganiser rationnellement le matériau contenu dans ce fameux Index, corriger les principes de classification qui y sont mis en œuvre, nous croyons, au contraire, pour notre part, que de telles retouches, si importantes soient-elles, ne changeraient rien à ce qui en fait la base, à savoir une certaine conception du motif que nous trouvons par trop lacunaire.

Ce qui situe C. Bremond dans le sillage de S. Thompson, c'est évidemment sa notion de "motif narratif" (on aura remarqué que cette expression est fréquente dans son texte), qui s'apparente à celle de "narrative element" avancée par le folkloriste américain, à cette différence près – et elle est de taille – qu'une telle unité est empiriquement déterminée ("smallest element in a tale") chez S. Thompson, tandis qu'elle est formellement élaborée, construite chez C. Bremond.

Dans son étude, C. Bremond – comme nous en avons déjà signalé la possibilité ("... en ce sens, les 31 fonctions de V. Propp correspondraient plutôt à des classes de motifs", Documents de recherche, n° 10, p. 24) – rattache le motif à la fonction proppienne dont il serait une représentation "concrète" (dans notre jargon, nous dirions figurative). Prendre ainsi comme base d'un nouvel index les 31 fonctions (quitte, comme le reconnaît notre auteur, à les compléter par d'autres qui sont absentes des contes merveilleux), c'est au moins supposer qu'un motif donné doit toujours occuper la même position narrative : ce qui – même fréquent – n'est pas nécessairement le cas. Ainsi, dans notre examen de la "lettre" (Documents de recherche, n° 9, 10, 14), nous avons vu que cette configuration illustrait soit le thème de l'information/, soit celui de la reconnaissance/, avec des positions syntaxiques différentes ; d'ailleurs, lorsque, ultérieurement, nous avons élargi le domaine de nos investigations, prenant en compte le relevé de S. Thompson, nous nous sommes aperçu que la "lettre" entrait dans des contextes très variés, beaucoup plus nombreux que ceux recensés

lors de notre première enquête (dans le domaine français). N'est-ce pas aussi la raison pour laquelle C. Bremond se voit bien obligé, au terme de son parcours, d'introduire une "transformation" du motif, capable de rendre compte de ses variations d'emploi, de positions narratives autres que celle qui lui aurait été initialement assignée dans le nouvel index.

Si l'on accepte néanmoins les prémisses de l'auteur, la classification des motifs s'effectuera alors en deux temps : il convient, tout d'abord, de regrouper les motifs sous les différentes fonctions (au sens proppien) retenues ; une fois ces ensembles constitués, il suffit alors de les subdiviser conformément à une catégorisation sémantique ou socio-sémiotique (cf. la mise en arbre de quatre motifs apparentés, que C. Bremond propose à titre d'exemple), qui expliquerait, en les organisant à un plan sous-jacent, les variations enregistrées au niveau de surface (surtout, semble-t-il, d'après l'illustration apportée, en ce qui concerne la figurativisation des termes-actants).

Une telle procédure à deux niveaux – narratif dans le premier temps, sémantico-figuratif dans le second – n'est pas sans rappeler celle de J. Bédier (in Les fabliaux, Paris, 1893) qui, bien avant S. Thompson, proposait une méthode cohérente pour l'examen comparatif des variantes d'un conte. A cet effet, il distinguait, lui aussi :

a) l'organisation narrative invariante, correspondant à peu près, dans la terminologie proppienne, à une ou plusieurs fonctions enchaînées, qu'il explicitait sous forme de "résumé" (non seulement des versions attestées mais aussi, comme il l'affirme avec force, de "toutes les versions possibles", p. 187) ;

b) les éléments figuratifs variables – "ces traits accessoires ... (qui) sont, par définition, arbitraires et peuvent varier d'un conteur à l'autre" – dont chacun, pour lui, "est par nature transitoire et mobile" (id.).

L'index que préconise aujourd'hui C. Bremond n'est pourtant pas sans faire problème, spécialement en ce qui concerne le critère syntagmatique. On sait que les fonctions proppiennes se définissent non seulement par leur contenu, mais aussi eu égard à leur position : de ce point de vue, élargir l'inventaire des fonctions narratives – comme cela semble s'imposer si l'on veut prendre en compte tout le matériau de S. Thompson – risque de remettre en cause leur

ordre de succession, à moins que l'on ne réussisse à sauvegarder la syntagmatique proppienne ; dans ce dernier cas, sera-t-il possible de ne pas délaissier d'autres corpus que celui des contes, tels ceux de type littéraire ou artistique dont on voit mal qu'ils aient les mêmes successions de fonctions ? Pensons par exemple au motif littéraire et pictural de la "charité romaine", recensé par S. Thompson sous "R81 Woman suckles imprisoned relative through prison wall" et partiellement étudié par F. Thürlemann (Documents de recherche, n° 11).

Pour C. Bremond, comme pour S. Thompson, le point de départ de la conception du motif reste toujours le conte merveilleux dont il postule – à la suite de V. Propp – qu'il est décomposable en unités narratives (les fonctions) : on aboutit ainsi à une suite de segments dont la mise bout à bout reconstitue le conte : chez S. Thompson, on a exactement la même procédure, à ceci près toutefois qu'elle se situe au niveau de la manifestation figurative et non à celui, plus abstrait, des fonctions.

A y regarder de plus près, en effet, on s'aperçoit que la critique faite par C. Bremond de l'Index de S. Thompson porte beaucoup plus sur la classification que sur le découpage ou la reconnaissance préalable des unités à classer. Car, pour tous les deux, le souci premier est celui d'une segmentation textuelle toujours plus raffinée, au risque – à notre avis – de voir s'évanouir certains aspects spécifiques du motif dont la seule analyse narrative ne saurait rendre compte. Pour ces deux auteurs, tous les segments textuels obtenus sont déclarés "motifs" ; corrélativement, le conte est constitué uniquement d'une suite de motifs (cf. The types of the Folktale, Helsinki, 1973). Notre point de vue est beaucoup moins "narratif" (même s'il le reste pour une bonne part) parce que faisant aussi appel à l'univers socio-culturel, et beaucoup plus restrictif parce que postulant que le motif se définit aussi par son caractère migratoire qui le fait se retrouver tel quel en des contextes variés (intra- ou inter-culturels) qui ne sont pas seulement de nature textuelle : c'est pourquoi nous n'envisageons pas de considérer comme motif tout élément narratif rencontré ; il y faut, à notre avis, d'autres conditions spécifiantes.

L'étude qui a été menée par Denis Bertrand et Jean-Jacques Vincensini repose sur une autre conception du motif, celle qui a été partiellement esquissée dans les Documents de recherche, n° 9, 10 et 14. L'examen de la configuration

de la "lettre", auquel ces auteurs se réfèrent, nous avait conduit non seulement à considérer le motif comme une unité narrative, capable de s'insérer dans des contextes discursifs différents, mais aussi à suggérer qu'il s'agit là tout autant d'une unité culturelle.

Ainsi, dans le cas de la "lettre", les parcours – "remettre" / "recevoir", "fermer" / "ouvrir", "écrire" / "lire" – qui sont l'investissement figuratif partiel et récurrent d'une structure syntaxique sous-jacente (pour nous, comme pour C. Bremond, le motif est bien un micro-récit), ne sont pas nécessairement liés à un objet déterminé : la "lettre" n'est qu'un des objets possibles, susceptibles de s'inscrire sous ces trois parcours ; d'autres supports que le "papier" (présupposé par notre définition de la lettre comme "pli") seraient aptes à tenir son rôle en des contextes ethno-culturels différents du nôtre. La "lettre", qui apparaît en position de terminal dans notre disposition arborescente (Documents, n° 14, p. 10 ; cf. aussi infra), désigne un objet matériel, inscrit dans le cadre de nos pratiques socio-culturelles, dont on pourrait faire l'historique : de ce point de vue, la "lettre" n'est pas réductible à un segment narratif, elle est en même temps une unité culturelle dont les seuls emplois textuels ne sauraient rendre compte. Nous voudrions, par là, reconnaître au motif une double face : de par son articulation syntaxique et sémantique qui en fait un micro-récit, le motif prend place aisément en des contextes discursifs variés ; de par sa forme figurative spécifique et stéréotypée, liée qu'elle est à l'usage (au sens hjelmslevien), il renvoie à tout un univers socio-culturel donné.

Pour conforter notre hypothèse et progresser un peu dans la recherche, faisons encore état ici – même brièvement – d'un autre motif rencontré lors de l'approche comparative que nous avons naguère menée sur un corpus de variantes de Cendrillon. On sait que dans ce conte-type l'héroïne reçoit généralement de sa marraine les beaux habits qui, en l'autorisant à se rendre au bal ou à la messe, lui permettront de plaire au prince. Dans notre tradition française (recensée par P. Delarue et M. -L. Teneze dans Le conte populaire français, tome II, Maisonneuve et Larose, 1964, pp. 250-255), ces vêtements lui sont donnés parfois dans un "coffre" (version n° 5), plus souvent dans un fruit (la plupart du temps, une "noisette") : versions 9, 13, 17, 18, 21, 22, 23, 29, 33 et 34. Nous avons affaire à ce que nous appellerons arbitrairement le motif de la

"noisette" (simplement évoqué dans Documents, n° 14) ; sous cette désignation, nous regroupons les trois parcours figuratifs suivants :

- "remettre" / "recevoir" }
- "fermer" / "ouvrir"    } (tout comme dans le cas de la "lettre") ;
- "mettre" / "enlever" (lié aux "habits").

Nous nous rappelons, par exemple, que, chaque fois que Cendrillon part au bal, elle "ouvre" la "noisette" et "met" les vêtements "reçus", et qu'à son retour elle les "enlève" et les "enferme" – jusqu'à leur prochaine utilisation – dans le contenant qui lui a été "remis" avec l'habillement.

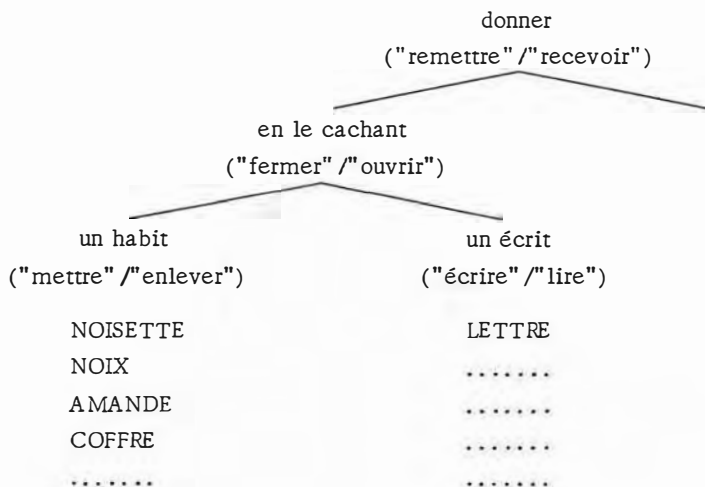
On remarquera alors que si notre tradition privilégie généralement la "noisette" (dont on sait, par ailleurs, qu'elle est liée – dans notre contexte socio-culturel populaire – au mariage et à la fécondité), elle est tout de même capable d'avoir recours à d'autres figures, telles celles assez proches de la "noix" ou de l'"amande" (dans les versions 9, 16 et 34 par exemple) et même – dans une perspective très rationalisante, il est vrai – celle du "coffre".

Les motifs qui apparaissent ici – "noisette", "noix", "amande", "coffre" – ont la même définition et la même position narratives ; en faisant appel à des objets figuratifs variables, dont nous postulons qu'ils renvoient généralement à des univers culturels différents, c'est toujours le même ensemble de parcours figuratifs qui se réalise discursivement. Une fois encore, ceci montre, comme nous l'avons déjà affirmé (Documents, n° 14, pp. 10-11) qu'il n'y a aucun lien de nécessité entre une organisation hypotaxique de parcours figuratifs (tels ici les trois que nous avons relevés) et les motifs particuliers (ici "noix", "noisette", "amande", "coffre") qui en sont quelques supports parmi beaucoup d'autres possibles (eu égard à la diversité des communautés culturelles).

C'est dire ainsi qu'un univers socio-culturel donné reste libre de manifester, par un motif ou un autre, les mêmes combinaisons de parcours figuratifs (qui sont sous-tendues, ne l'oublions pas, par une structure syntaxique). Si, du point de vue textuel ou narratif (selon C. Bremond), la "noisette" et le "coffre", par exemple, ont la même fonction (ou la même définition), ils se différencient évidemment au plan socio-culturel : dans le cas de la tradition française, on pourrait ainsi regrouper les variantes de Cendrillon selon qu'elles font appel à la "noisette" ou au "coffre" ; une telle opération, associée à d'autres du même

genre (concernant d'autres motifs de ce conte-type), permettrait, le cas échéant, de tracer des lignes de démarcation entre des aires et/ou des groupes sociaux différents.

Conformément au dispositif suivant, qui rapproche des motifs déjà étudiés (et sur lequel nous nous sommes en partie expliqué) :



nous proposons de distinguer, dans le motif, la combinaison figurative narrativisable (telle qu'elle est produite eu égard à la distribution hypotaxique des parcours figuratifs, ici mis entre parenthèses) et le support (ici en caractères majuscules) qui la manifeste et que, par extrapolation (analogue à celle de J.-M. Floch in Documents, n° 6) de la notion linguistique, nous appellerons désormais formant ethno-culturel, nous rappelant qu'il relève de l'usage (au sens hjelmslevien) et non de la structure discursive. Dans notre examen de la "lettre" comme dans les analyses faites ici par Denis Bertrand et Jean-Jacques Vincensini, la combinaison figurative, syntaxiquement articulée sous forme de micro-récit, a été suffisamment explicitée : nous ne nous y attarderons donc pas.

Nous partons seulement de l'hypothèse – maintenant un peu plus consolidée – selon laquelle le motif peut être considéré (ou même défini), du point de vue de son organisation sous-jacente, comme une forme syntaxique fixe (simple dans le cas de la "lettre", ou complexe avec la "vengeance cannibale")

dont les relations-fonctions sont investies sémantiquement par des parcours figuratifs invariants, hypotaxiquement organisables, et où les termes-actants sont recouverts par des figures plus ou moins variables (dont la substituabilité n'affecte en rien la structure d'ensemble), liées à tel ou tel univers socio-culturel.

L'un des problèmes, qui se pose alors, est celui de ces variations figuratives traduisant la diversité des réalisations ethno-culturelles possibles. Si divers formants ethno-culturels, comme le montre notre schéma, peuvent correspondre à une seule et même combinaison figurative, ils n'en sont pas pour autant identiques : ce qui permettra, éventuellement, de désigner des spécificités socio-culturelles. Inversement, un formant donné pourra, le cas échéant, traduire des combinaisons figuratives variables.

Soit, par exemple, le cas de la "noisette". Sans entrer ici dans le détail d'une étude actuellement en cours, signalons seulement que si la "noisette" – comme nous l'avons indiqué – peut être aisément remplacée par la "noix" ou l'"amande" ou le "coffre" (mais alors, sans doute, avec d'éventuels changements corrélatifs), elle est aussi susceptible de recouvrir des organisations discursives différentes : car il existe, occasionnellement liées à la "noisette", des combinaisons figuratives autres que celle jusqu'ici évoquée. Si dans Cendrillon, ou dans La recherche de l'époux disparu ce fruit sert de contenant merveilleux et permet de cacher un pouvoir-faire, ailleurs d'autres rôles lui seront dévolus ; à titre d'exemple, et sans en proposer aucune articulation, relevons les simples programmes suivants, attestés dans notre tradition française

- manger des noisettes pour faire naître l'amour ;
- donner des noisettes aux galants lors de leur visite de nouvel an
- faire manger des noisettes à la mariée pendant la première nuit de ses noces
- etc.

On notera tout d'abord que, s'il y a une grande diversité dans les emplois de la noisette, ils ont tous un point commun : ce fruit semble toujours lié (dans notre tradition) à la fécondité, à l'amour (y compris dans les cas où la noisette sert de contenant, car l'objet qui y est alors caché a toujours un rapport à la rencontre amoureuse, au mariage) : n'oublions pas que le noisetier paraît

avoir été – de ce point de vue – un des arbres les plus révéérés dans la religion celte. D'où l'effet de sens d'"épaisseur" sémantique lorsque recours est fait à la "noisette" dans telle ou telle version de Cendrillon par exemple, même si le lien n'est évidemment pas explicite avec tout le substrat de croyances et, éventuellement, de mythes, qui est virtuellement présent dès la mention de ce fruit.

Du fait de leur association constante à l'/amour/, les différents emplois de la "noisette" – dans notre tradition orale – restent toujours apparentés, un peu à l'exemple du noyau sémique commun aux divers sémèmes d'un lexème donné. Ainsi, des combinaisons figuratives différentes, toutes recouvertes par la "noisette", auront ici un dénominateur commun dont il faut préciser tout de suite qu'il n'est pas d'ordre narratif ou contextuel, mais bien de nature ethno-culturelle. Aussi, dans le cas d'une version donnée de Cendrillon qui mentionne la "noisette", on risque – si l'on ignore tout le substrat culturel – de ne pas comprendre le recours du conteur à cette figure spécifique, et ce n'est pas le segment textuel où elle s'inscrit qui pourrait nous autoriser, à lui seul, à reconnaître un lien entre "noisette" et /amour/.

Sans pousser plus avant l'analyse, retenons seulement, pour notre propos, que le formant ethno-culturel, manifestant une combinaison figurative donnée, semble être choisi eu égard à son importance dans l'univers de référence qui est le sien : le "motif" doit être aussi "motivé". A la lecture des études consacrées au "repas" (ici et dans Germinal par D. Bertrand), au "mariage" (Ethnologie française, VII, 2), à la "lettre", on pourrait être tenté d'identifier le motif à une simple pratique socio-culturelle déterminée. Et l'on comprendrait alors l'attitude de C. Bremond, comme celle de M.-L. Teneze, qui récuse la pertinence de la "lettre" comme objet d'analyse dans la mesure où il s'agit là d'une donnée "triviale" : située à un niveau de très grande généralité – pour ne pas dire de banalité –, une telle étude, disent-ils, ne nous renseigne en rien sur le conte populaire.

A la lumière de notre enquête sur la "noisette", il nous paraît possible d'affirmer que tout motif, dans sa réalisation terminale (c'est-à-dire en tant que formant ethno-culturel d'une combinaison figurative donnée), doit être lu non seulement sous son aspect pratique (le côté "trivial" dont parle avec justesse



C. Bremond), mais aussi, et simultanément, à un niveau plus profond d'ordre axiologique (ou mythique) ; l'opposition pratique /axiologique (mythique) devant être considérée ici comme la transposition, dans le domaine socio-culturel, de l'articulation figuratif/thématique. Dans le cas de la "noisette" – comme nous l'avons suggéré – le niveau pratique concernerait le "fruit", le niveau axiologique ou mythique l' /amour/. Signalons à ce propos que si, ici, c'est le niveau pratique qui a été retenu pour la dénomination du motif, ailleurs ce pourra être le niveau axiologique : tel, le motif précédemment évoqué et traditionnellement appelé la "charité romaine" (on aurait pu le désigner tout aussi bien par son contenu pratique : par exemple "allaitement d'un parent").

Certes, la "lettre" semble devoir entrer difficilement dans un tel cadre. A côté de son aspect pratique évident, son contenu axiologique est pour le moins peu manifeste : de fait, notre étude, telle qu'elle a été publiée, ne tenait pas encore compte de certains éléments qui relèveraient peut-être de ce niveau. On sait, par exemple, que jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle l'écriture de lettres était une activité tout à fait exceptionnelle, auréolée encore, dans notre univers socio-culturel, du caractère un peu magique de ces fameuses lettres dites "de protection" (lettres de Jésus, du Ciel, mais aussi du Diable, de l'Enfer et même du Purgatoire) ; c'est peut-être ce qui explique, entre autres, que, dans la tradition populaire, le messenger soit souvent un diable ou un sorcier, que la "lettre" interviene, narrativement parlant, dans les contes à des endroits sémantiquement importants (soit pour sauver de la /mort/, soit pour garder en /vie/). Que l'aspect axiologique de la "lettre", s'il a existé comme nous sommes tenté de le croire, se soit effacé au profit de son seul contenu pratique, ne saurait constituer un argument de poids à l'encontre de notre hypothèse : sans doute ne s'agit-il là, après tout, que d'un cas limite, d'autant plus que la dimension pratique de la lettre s'est elle-même désémantisée (cf. Documents, n° 10, pp. 19-20) du fait de sa banalisation dans notre société.

Si l'on accepte notre hypothèse selon laquelle le motif, en tant que formant ethno-culturel ("noisette", "noix" ...), met en jeu une double dimension pratique /axiologique, on sera amené à examiner, par exemple, le rapport de cette unité au contexte discursif qui l'accueille. Ainsi, au niveau sous-jacent, le caractère axiologique propre au motif, témoin de ses racines socio-culturelles,

sera ou non en harmonie avec le thème contextuel que le récit développe. Dans cette perspective, une réinterprétation des "thématisations secondes" de D. Bertrand est normalement prévisible.

Par contre, au niveau superficiel, on observera la stabilité du motif, son caractère "rigide" comme disent ici à plusieurs reprises D. Bertrand et J. -J. Vincensini : en tant que stéréotype de l'univers socio-culturel, le motif – que D. Bertrand considère ailleurs comme "un micro-récit fait de ces programmes narratifs immuables qui régissent la quotidienneté" (Germinal, éditions Pédagogie moderne, coll. "Lectoguide", 1980, p. 80) – n'admet pas d'extension, il est complètement figé de par l'usage socio-historique qui l'a façonné, à la différence, par exemple, d'une isotopie figurative partielle dont les limites sont, par définition, imprécises et variables ; de ce point de vue, dans son examen de Germinal, D. Bertrand était à même d'opposer l'isotopie de l' /alimentaire/ (ou de la /nourriture/) au motif du "repas", celle-là relevant plus de l'organisation discursive, de la structure, celui-ci de l'organisation sociale, de l'usage.

Ajoutons que cette "rigidité" caractérise aussi bien la "lettre" que la "vengeance cannibale" : autrement dit, elle affecte autant les motifs simples que les motifs complexes. (Dans la terminologie de S. Thompson, on opposerait ici le motif, tel la "lettre", au type, tel la "vengeance cannibale", comme dans le domaine de la peinture on distingue le motif, tel celui des "putti", du genre, tel un "nu", une "nativité", une "nature morte". A vrai dire, il n'y a en fait pour nous entre les deux aucune différence de nature, seulement de longueur, de formes syntaxiques et figuratives plus restreintes et plus simples dans un cas, ou au contraire plus larges et plus complexes.)

Terminons ce survol d'une problématique en voie d'exploration en signalant seulement que notre hypothèse sur le caractère à la fois narratif (micro-récit) et culturel (pratique /axiologique) du motif nous semble pouvoir rejoindre aisément une étude traitant "Du formant intertextuel : remarques sur un objet ethno-sémiotique" (Documents de recherche, n° 21) : dans cette analyse concrète – et à la différence de la "noisette" qui est toujours liée, dans notre univers culturel, à un élément axiologique stable (l'amour) – H. -G. Ruprecht montre comment, en passant d'un univers culturel (chinois) à un autre (tlinguit),

une même figure ("pièces de monnaie") – qui relève pour nous du niveau pratique – est susceptible de recouvrir deux axiologies opposées, relevant de deux univers sociaux différents. Sa démonstration dans un domaine inter-culturel est largement comparable, toutes choses égales, à notre approche intra-culturelle ; entre autres observations – et si notre lecture est juste – sa notion de "formant intertextuel" est éventuellement homologable à notre "formant ethno-culturel".

Joseph Courtés

E. H. E. S. S.